



**PREMIER
MINISTRE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Service Communication

Hôtel de Matignon, le 16 novembre 2021

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Marseille en Grand : l'État tient les engagements du Président de la République pour les écoles et les transports marseillais et les inscrit dans le projet de loi de finances

La mise en œuvre du plan Marseille en Grand, annoncé par le Président de la République le 2 septembre dernier, vient de passer une étape importante. Dans le cadre du PLF 2022, l'Assemblée nationale a adopté quatre amendements du Gouvernement permettant de mobiliser les crédits nécessaires à deux chantiers prioritaires : la rénovation des écoles et l'amélioration de l'offre de transport.

- Pour les écoles, une subvention de l'État de 254 millions d'euros (à laquelle s'ajouteront des crédits DSIL et ANRU), complétée par une garantie d'emprunts, permettront la réhabilitation lourde ou la reconstruction de 174 établissements, représentant un investissement total de l'ordre de 850 millions d'euros.
- S'agissant des transports, un milliard d'euros sont mobilisés dont 256 millions sous la forme d'une subvention et 744 millions sous forme d'avances remboursables. Ces crédits exceptionnels permettront de contribuer au désenclavement des quartiers Nord de Marseille et d'améliorer la mobilité sur le territoire métropolitain (bus à haut niveau de service, nouvelles lignes de tram et modernisation du métro).

Ces deux chantiers seront pilotés ou coordonnés par des structures *ad hoc*, société pour les écoles et groupement d'intérêt public pour les mobilités, qui associeront, d'ici la fin d'année, les collectivités partenaires et l'État.

Ces engagements exceptionnels de l'État doivent être accompagnés d'une réforme des modes de fonctionnement de la métropole d'Aix-Marseille-

Provence afin de concrétiser rapidement les investissements. Ainsi, devront être engagées la simplification de la gouvernance métropolitaine, la clarification de la répartition des compétences entre la métropole et les communes membres, ainsi que la révision de leurs relations financières.

Le Premier ministre se rendra à Marseille d'ici la fin d'année pour constater les avancées concrètes de la mise en œuvre du plan Marseille en Grand. Ce partenariat, engageant l'État et les collectivités autour d'objectifs précis, fera l'objet d'un contrat d'ambition qui en déclinera les modalités et d'un suivi régulier du niveau d'avancement des différents projets engagés.

D'ici là, c'est l'ensemble des services de l'État qui se mobilisent, aux côtés des collectivités territoriales et à l'écoute des besoins des habitants de la métropole, pour la réussite de ce plan d'une ampleur inédite.

Contacts : 01 42 75 50 78/79 – communication@pm.gouv.fr